L'eau

JUIN 2013
LE MAGAZINE DU SYAGE

DOSSIER

L'eau dans tous ses états

Gestion des eaux, assainissement et mise en œuvre du SAGE

QUALITÉ DE L'YERRES

TRÈS BONNE

BONNE

Avril 2013

MOYENNE

MÉDIOCRE

MAUVAISE

Aucun

Paramètre perturbateur

33,4 mm

pluviométrie à Valenton

Source : station de mesure de Valenton

Le printemps s'installe doucement. Les jours rallongent apportant ainsi plus de lumière et de chaleur, favorables à la renaissance saisonnière des végétaux aquatiques, influant sur l'oxygène et faisant apparaître le cycle nycthéméral (alternance jour/nuit) de l'oxygène.

les paramètres de qualité de la rivière sont déterminés suivant 4 critères : l'oxygène dissous dans l'eau, le pH, la température et enfin l'ion d'ammonium qui indique la présence d'eaux usées dans le cours d'eau.

À LA LOUPE 4

LIAISON VERTE : 13 À LA DOUZAINE !

ACTUALITÉS 6

LE SYAGE S'INVESTIT POUR VOTRE ENVIRONNEMENT

Inondations : une vaste étude lancée à Draveil

Un bassin paysager dans le parc Ferrer

Eaux usées : un réseau séparatif à Quincy-sous-Sénart

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE SYAGE

GESTION DES EAUX DE PLUIE : UNE EXPO VOUS EXPLIQUE TOUT

POLLUTION DE L'YERRES : APPEL À TÉMOINS

INTERDICTION DE BAIGNADE

MOINS DE FAUCHAGE, PLUS DE VIE !

DOSSIER 9

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

VIVRE AVEC LA RIVIÈRE

La gestion raisonnée c'est raisonnable

Les gars de la rivière

Voulons-nous une rivière vivante ?

Un PAPI encore vert

ASSAINIR POUR GARANTIR LA SALUBRITÉ… ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

EAU PLUVIALE : UNE GESTION SPÉCIFIQUE

LE PARI FOU DU SAGE

CONTRAT DE BASSIN AMONT

CÔTÉ PRATIQUE 17

LE PUITS D'INFILTRATION

LE COIN NATURE 18

LES AMPHIBIENS

AMONT-AVAL 19

CES PONTS QUI JALONNENT L'YERRES

PORTRAIT 20

À PIED, À CHEVAL ET EN VOITURE : ANDRÉ BRUGIROUX

TOUTE UNE HISTOIRE ! 21

PATRIMOINE DE L'YERRES : AU TEMPS DES LAVANDIÈRES…

AUTOUR DE L'EAU 22

ASSOCIATIONS 23

L'ESAT DE ROSEBRIE

l'eau

Journal d'information édité par le SyAGE / N°66 – JUIN 2013

Siège du Syndicat 17, rue Gustave Eiffel 91230 Montgeron
01 69 83 72 00 Fax : 01 69 40 09 29 www. syage.org

Directeur de la publication Alain Chambard

Rédacteur en chef Jean-Baptiste Ferrero

Rédaction (Direction de la Communication) Nadine Bellon, Christian Feuillat

Conception et réalisation BUiLDOZER 01 49 82 78 51

Photographies couverture Fotolia - N. Bellon / SyAGE sauf mentions contraires

N° ISSN : en cours d'attribution Impression Imaye graphic

Dépôt légal à parution

Le magazine l'Eau est imprimé sur papier recyclé à 103 000 exemplaires

SyAGE

L'EAU : LA FORCE FRAGILE

Il ne vous aura pas échappé que notre magazine a changé d'apparence et qu'il a également changé de nom. En lieu et place « d'eau & environnement », notre trimestriel s'appellera désormais et tout simplement : « l'eau ».

L'eau. Un simple petit mot. Trois lettres. Trois simples voyelles fluides et fugitives pour composer un seul son. Mais quelle puissance d'évocation contenue dans ce son, quelle richesse enfermée dans ces lettres ! Comme une lampe magique, cette simple syllabe enferme toutes les mers, les océans, les lacs et les rivières ; les pluies, la neige et les brumes glacées ; le tsunami qui ravage et l'oasis qui sauve.

Cet élément, qui recouvre les trois quarts de la planète et qui est la composante principale de tous les êtres vivants, est toujours associé à la vie. Si abondant sur Terre et plus rare que l'or dans l'espace, il est traqué dans l'univers par tous nos scientifiques et la découverte de traces d'eau sur Mars ou dans le sol lunaire fait la une des journaux.

« l'eau est toujours associée à la vie »

Mais l'eau, cette indispensable ressource est pourtant menacée et avec elle, notre environnement et in fine, notre propre existence. Aussi est-il indispensable de protéger cette ressource, d'en assurer le renouvellement et de veiller à sa qualité.

Ce sont là précisément les missions qui ont été confiées au SyAGE : assainir les eaux usées, gérer les eaux pluviales, entretenir la rivière et contribuer, par le biais de la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres, à l'atteinte du bon état écologique des eaux.

Ces missions, fondamentales et fondatrices car elles s'exercent sur l'élément lui-même et sur le grand cycle qui assure sa pérennité, sont néanmoins moins connues du grand public que la fourniture d'eau potable et il est fréquent que des riverains ou des usagers s'adressent à nous en pensant avoir à faire à un organisme ou à une entreprise de ce secteur.

C'est pour dissiper ce malentendu et expliquer, une fois encore, le rôle primordial que nous jouons dans la défense de la ressource en eau que, profitant de ce nouveau départ qu'est une nouvelle maquette, nous avons décidé de consacrer ce numéro à rappeler les missions du SyAGE et les liens privilégiés que nous entretenons avec l'eau ■

Alain CHAMBARD
Président du SyAGE

LIAISON VERTE

2013 sera un très grand cru pour la Liaison Verte, puisque ce ne sont pas moins de treize opérations qui devraient être menées par le SyAGE en vue d'améliorer ou de compléter les cheminements déjà existants. Quand les beaux jours se décideront à enfin arriver, ce sont donc plus de 38 kilomètres de promenades dont pourront profiter les habitants de la vallée.

1
CROSNE
Encore subordonné à l'obtention de diverses autorisations administratives, ce chantier pourrait de ce fait être décalé en 2014. Quoi qu'il en soit, il s'agirait d'une première, puisque l'opération aura pour but la reconstruction d'un lavoir « à l'ancienne » s'inspirant des plans et techniques utilisés jadis.

2
YERRES
Création d'un platelage destiné à préserver une zone humide et confortement d'un cheminement.

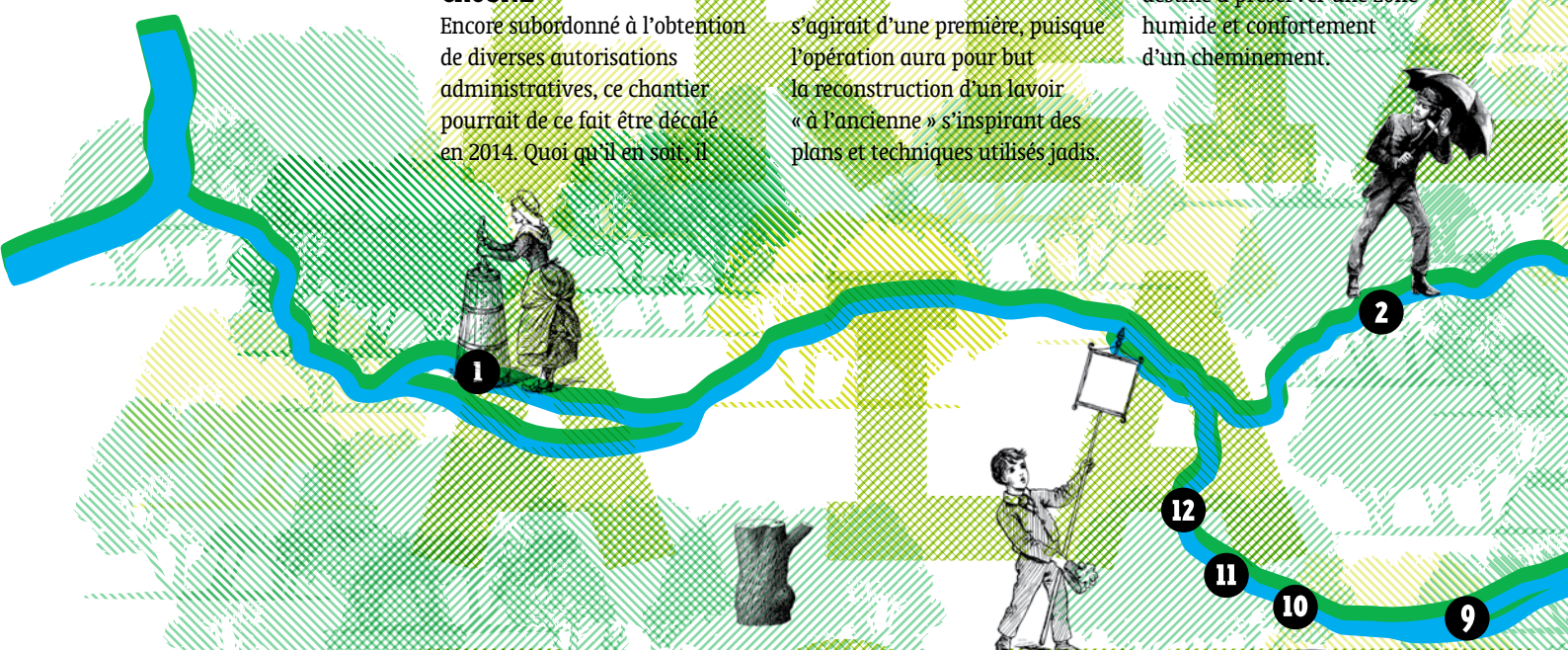

12
BRUNOY
Création d'un accès PMR pour rejoindre la promenade Soulins.

11
BRUNOY
Création d'un cheminement Liaison Verte au droit de la piscine de Brunoy.

10
BRUNOY
Création d'un cheminement Liaison Verte au droit de la Peupleraie de Brunoy.

9
BRUNOY
Création de la passerelle Talma. Celle-ci sera prolongée par un platelage destiné à protéger une zone humide. Il s'agit là du chantier le plus important de la Liaison Verte en 2013.

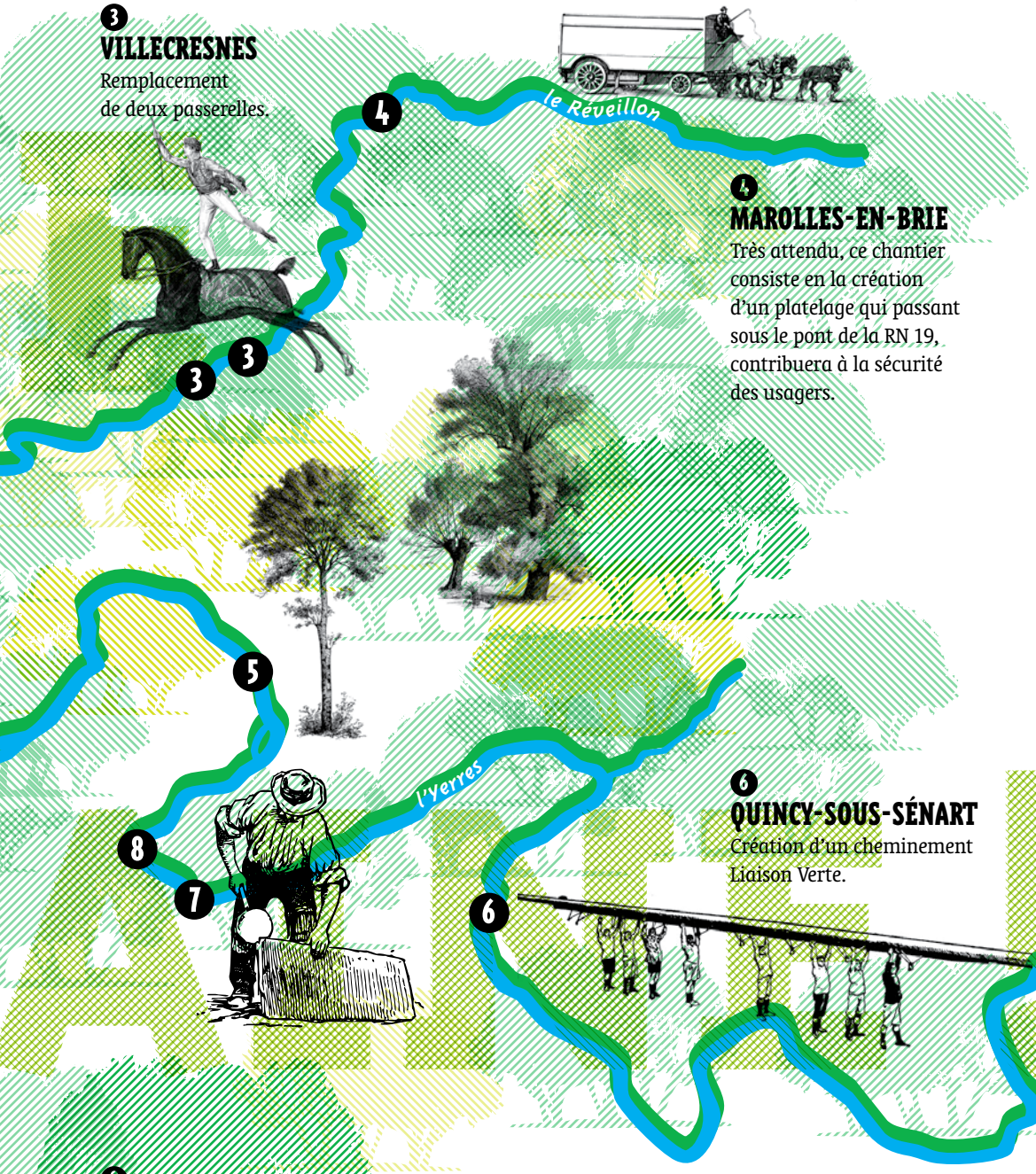

3
VILLECRESNES
Remplacement
de deux passerelles.

4
MAROLLES-EN-BRIE
Très attendu, ce chantier consiste en la création d'un platelage qui passant sous le pont de la RN 19, contribuera à la sécurité des usagers.

5
ÉPINAY-SOUS-SÉNART
Création d'un cheminement
Liaison Verte.

6
QUINCY-SOUS-SÉNART
Création d'un cheminement
Liaison Verte.

8
BOUSSY-SAINT-ANTOINE
Réhabilitation de la passerelle qui relie Épinay à Boussy-Saint-Antoine. Il s'agit d'une passerelle dite à poutre « Warren » qui va nécessiter, pour cette réhabilitation, la pose d'une « chaussette » tout autour du pont.

7
BOUSSY-SAINT-ANTOINE
Création de la passerelle du Gord. D'un point de vue architectural, cette passerelle sera la « petite sœur » de la passerelle Talma à Brunoy.

Cette double page a été réalisée avec le concours de Loïck Guesdon & Sandrine Lefort, du pôle Rivière.

L'actu des chantiers

Près de chez vous, le SyAGE investit pour votre environnement

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
UNE VASTE ÉTUDE LANCÉE À DRAVEIL

Les eaux de pluie, avec le ruissellement sont aujourd'hui responsables de la plupart des inondations en milieu semi-urbain. Ces dernières années, les épisodes pluvieux de forte intensité se sont multipliés et le cumul des précipitations observé ne cesse d'augmenter. Draveil a notamment connu le 28 mai 2012 un orage d'une intensité record. Plus de 280 bâtiments avaient été endommagés lors de cet évènement exceptionnel.

Les services techniques du Syndicat réalisent actuellement un ambitieux programme d'études afin de proposer des solutions visant à résoudre ces problèmes notamment dans les quartiers Mainville, Villa et la Plaine des Sables. Prochainement, des travaux seront réalisés pour endiguer ces inondations, responsables de nombreux sinistres chez les riverains mais également sur les installations communales et chez les professionnels ■

EAUX USÉES
UN RÉSEAU SÉPARATIF À QUINCY-SOUS-SÉNART

Rue des Tamaris et passage des Lilas

DATE DE DÉBUT DU CHANTIER
mai 2013

DURÉE DES TRAVAUX
4 mois 1/2

COÛT
717 600 euros

UN BASSIN PAYSAGER DANS LE PARC FERRER

L'une des premières, et non des moindres, réalisations du SyAGE visant à résoudre ces problèmes d'inondation sur la commune est la création prochaine d'un bassin de stockage d'eaux pluviales au niveau du parc Ferrer.

D'un volume utile de 760 m³, il permettra de contenir et d'infiltrer les eaux de pluie dans ce secteur. Des aménagements paysagers seront réalisés dans la deuxième partie de cette opération. ■

DATE DE DÉBUT DU CHANTIER
juin 2013

DURÉE DES TRAVAUX
4 mois 1/2

COÛT
846 000 Euros

BIENTÔT EN LIGNE

+ PROCHE DE VOUS
UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE SYAGE

À la rentrée prochaine, vous pourrez découvrir le nouveau site internet du Syndicat.
Plus clair, plus tendance et évolutif, il vous proposera un contenu toujours plus adapté à vos attentes et vous accompagnera lors de vos déplacements, grâce à une version « mobile » spécialement développée pour les Smartphones et autres tablettes numériques.
Une kyrielle de nouveaux services vous sera proposée par le biais de cette plateforme en ligne, notamment l'assistance dans le cas d'un branchement au réseau d'assainissement, une actualité personnalisée en fonction de vos choix, l'état des lieux de la Liaison verte des bords de l'Yerres… ■

Rendez-vous en septembre sur **syage.org**

Gestion des eaux de pluie
une expo vous explique tout !

Afin de sensibiliser le public sur le « zéro rejet », le SyAGE a mis à disposition des communes adhérentes une exposition dédiée sur les différentes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre de ce dispositif.
Ainsi, des supports de communications thématiques tels des panneaux et des dépliants présentant les différentes techniques seront exposés et accessibles dans les espaces municipaux partenaires de cette opération. Ils reviennent notamment sur les trois grandes familles de solutions, inhérentes au « zéro rejet » : le stockage, l'infiltration et enfin la désimperméabilisation ■

À propos du Zéro rejet
C'est l'ensemble des pratiques et solutions techniques consistant à traiter l'eau de pluie au plus près de l'endroit où elle tombe plutôt que de la laisser ruisseler jusqu'à des canalisations qui la transporteront vers les cours d'eau.

Vous êtes témoin d'une pollution sur l'Yerres ?

Prévenez le SyAGE au
01 69 83 72 00
(le numéro de l'agent d'astreinte vous sera communiqué)

ENTRETIEN DES BERGES

MOINS DE FAUCHAGE, PLUS DE VIE !

Ne soyez pas surpris, si au gré de vos promenades au fil de l'eau, vous découvrez ici et là, des zones volontairement non entretenues. Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces naturels, le SyAGE vous informe, en disposant sur certains secteurs, des petits panneaux expliquant cette démarche, garante d'une biodiversité préservée. Non fauchées, ces « zones sauvages » laisseront s'épanouir une faune et une flore variées. La gestion différenciée, c'est vivre avec la nature ! ■

INTERDICTION DE BAIGNADE !

Dangerosité potentielle des ouvrages régulateurs

Les barrages sur l'Yerres nous protègent efficacement des petites crues et avec eux, nous éloignent du danger de l'inondation tant redoutée.

Mais dès les beaux jours, c'est un autre danger qui guette les baigneurs téméraires mais ô combien imprudents. Les barrages ne sont pas des fosses de baignades pas plus que les passerelles ne sont des plongeoirs! Ces ouvrages pèsent une trentaine de tonne et leur fonctionnement est automatique. Une manœuvre de barrage et c'est le débit de l'Yerres qui accélère sans prévenir le baigneur qui risque d'être « aspiré » par la force du courant.
Des arrêtés d'interdiction de baignades sont pris dans ce sens par les municipalités riveraines de l'Yerres ■

« Rien n'est plus souple
et plus faible
au monde que l'eau.
Pourtant pour attaquer
ce qui est dur et fort
rien ne la surpasse
et personne ne pourrait
l'égaler. »

Lao Tseu

L'EAU
DANS TOUS SES ÉTATS

Si l'eau est un élément perçu comme l'image même de la simplicité, sa gestion en revanche est rien moins que complexe. Ce qu'on appelle le grand cycle de l'eau est une mécanique subtile qui fait intervenir de multiples paramètres et de multiples acteurs et un organisme souhaitant contribuer à la bonne marche de ce cycle, nécessite des missions et des compétences variées.

Tel est le cas du SyAGE qui, pour réaliser son ambition d'atteindre sur son territoire le bon état des eaux, s'est doté de trois compétences : la gestion des eaux, l'assainissement et la mise en œuvre du SAGE. Ces trois compétences recouvrent une multiplicité de missions, insuffisamment connues du grand public que nous avons choisi de vous présenter dans ce dossier spécial.

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

La gestion de l'eau nécessite des organisations qui, comme le SyAGE, sont capables de concevoir et de mener à bien des stratégies complexes à l'échelle d'un bassin versant.

Notre société – c'est là sa principale qualité et son principal défaut – tend à tout transformer en objet commercial, objet qui dès lors, peut être valorisé, marchandisé, acheté, vendu. C'est là une grande qualité, puisqu'ainsi n'importe quel objet devient accessible – au moins théoriquement – à tout un chacun. Le commerce est démocratique, il ne s'intéresse pas aux privilèges de l'acheteur, à sa naissance, à son rang, seulement à sa capacité à payer l'objet de son désir. Mais c'est aussi un grand défaut, puisque cette banalisation de l'objet peut nous conduire à oublier qu'il y a d'autres valeurs que la seule valeur marchande. Comme le disait Oscar Wilde : « le cynique, c'est celui qui connaît le prix de tout et la valeur de rien. »

1,5 MILLIARD DE MILLIARDS DE TONNES D'EAU SUR TERRE

Pour beaucoup d'entre nous, l'eau (potable) n'est plus qu'un objet industriel que l'on achète ou que l'on vend, que l'on se réjouit de trouver à son robinet ou dans sa bouteille tout en pestant contre son prix que l'on trouve – forcément – prohibitif*.

Mais bien peu ont conscience des enjeux colossaux liés à cette ressource naturelle qui nous semble inépuisable. L'ensemble des réserves d'eau de la planète s'élève à près d'un milliard et demi de kilomètres cube ! À quoi bon l'économiser et à quoi bon s'affoler ? Tout d'abord il faut se souvenir que 98 % de cette eau se trouve dans les océans, puis que les deux tiers de l'eau douce sont prisonniers des glaciers et des calottes polaires et qu'au final, l'eau douce « disponible » ne représente environ que 1 % de toute l'eau présente sur Terre.

*La part que représente le SyAGE dans votre facture d'eau est aujourd'hui de 0,94 euro par m³. À cette somme, il convient d'ajouter les 0,3117 euros de la part fermière, c'est-à-dire ce qui est facturé par la Lyonnaise des eaux à laquelle nous déléguons les activités d'entretien. Ces dernières années, la part du SyAGE a connu une baisse régulière : -4,81 % en 2011, -3,03 % en 2012, -2,08 % en 2013.

Nous devons préserver ce trésor.

Or cette eau, finalement plus rare qu'il n'y parait et que nous avons gaspillée comme tant d'autres ressources, n'est pas seulement

notre boisson quotidienne mais constitue surtout la condition principale de toute forme de vie sur la planète.

UN ENJEU VITAL POUR L'AVENIR

Ces cent dernières années, l'être humain a mis à mal de toutes les façons possibles les ressources en eau et perturbé les conditions de son grand cycle : captage intensif dans les nappes et les cours d'eau, rejets polluants, empoisonnement diffus des nappes, dénaturation des fleuves et des rivières, urbanisation et imperméabilisation à outrance.

Les résultats de ces comportements nous les connaissons : réduction de la biodiversité, influence imprévisible et imprédictible sur le climat, dégradation du cadre de vie, raréfaction et renchérissement absurde d'une ressource présumée inépuisable. Dans bien des lieux sur Terre, vivre d'amour et d'eau fraîche est devenu un luxe de nanti. Fort heureusement, une prise de conscience salutaire a commencé à s'opérer il y a quelques années et désormais, la sauvegarde de la ressource en eau est devenue une priorité pour toutes les grandes nations. Les pays européens, notamment, se sont entendus sur un cadre d'action ambitieux : la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) adoptée le 23 octobre 2000.

La mer d'Aral a perdu 75 % de sa surface du fait d'une gestion irresponsable.

ATTEINDRE LE BON ÉTAT DES EAUX EN 2015

Cette directive définit un cadre à l'intérieur duquel les différentes politiques européennes de l'eau devront s'harmoniser. Un des enjeux majeurs de cette directive est l'atteinte du « bon état des eaux ». Il s'agit là d'un objectif à la fois ambitieux et complexe qui nécessite, pour pouvoir être atteint, de mettre en place ces actions différenciées mais néanmoins convergentes que constituent les grandes compétences du SyAGE : assainissement, entretien de la rivière, préservation des milieux, etc. Du fait de l'importance des atteintes portées dans le passé aux milieux aquatiques et en dépit des efforts soutenus de tous les acteurs de l'eau, la Vallée de l'Yerres, comme la majorité du territoire national, ne pourra atteindre ce bon état dans les délais imposés par l'Europe et va donc bénéficier d'une dérogation jusqu'à 2021 voire 2027.

La directive-cadre sur l'eau, souvent désignée par son sigle DCE, est une directive du Parlement européen et du Conseil adoptée le 23 octobre 2000. Elle établit un cadre pour une politique globale européenne sur l'eau.

Cette directive vise à prévenir et réduire la pollution de l'eau, promouvoir son utilisation durable, protéger l'environnement, améliorer l'état des écosystèmes aquatiques (zones humides) et atténuer les effets des inondations et des sécheresses.

La DCE impose notamment l'identification des eaux européennes et de leurs caractéristiques, par bassin et district hydrographiques, l'adoption de « plans de gestion » et de « programmes de mesures » appropriées à chaque masse d'eau.

L'objectif pour 2015 est le « bon état » ou « bon potentiel » des masses d'eau, afin de garantir une gestion soutenable de cette ressource vitale pour l'humanité et pour les autres espèces vivantes.

Le « bon état » des masses d'eau est défini dans la DCE :

- comme le bon état écologique et chimique pour les masses d'eau de surface (par exemple une rivière),
- comme le bon état chimique et quantitatif pour les masses d'eau souterraines (par exemple une nappe phréatique).

Le SyAGE est un syndicat mixte dont les trois grandes compétences sont l'assainissement (les eaux usées), la gestion des eaux (entretien de la rivière, gestion des ouvrages, prévention des inondations, gestion des eaux pluviales) et la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres.
Ces différentes compétences vous seront présentées dans les pages de ce dossier.

Seul un organisme comme le SyAGE, disposant d'une vision globale et stratégique sur l'ensemble du bassin versant d'une rivière, sera à même de mener ou de coordonner ces actions. Ceci est indispensable car le grand cycle de l'eau forme, de l'amont à l'aval, un système dont la compréhension et la gestion ne peuvent être fragmentées. Alors certes, l'eau est peut-être coûteuse, mais elle est surtout précieuse et à ce titre, nous nous devons de défendre et de préserver ce trésor dont nous ne sommes pas les propriétaires, mais simplement les gardiens ■

Parmi les missions du SyAGE, toutes celles liées à la rivière sont les plus visibles : la création de la Liaison Verte, l'entretien des berges, la prévention des inondations, etc. C'est pour cela que nous les avons regroupées sur cette double pages.

VIVRE AVEC LA RIVIÈRE

LA GESTION RAISONNÉE C'EST RAISONNABLE.

Pour une nature… plus naturelle !

Un parc, un tronçon de berge, un îlot sur la rivière, une petite prairie proche d'une zone commerciale sont autant de fragments de nature au milieu de nos villes.

Cette nature, nous pouvons la gérer de deux façons. La première consiste à la domestiquer totalement, à la contrôler en vue d'en faire un simple objet d'agrément. La seconde, pose au contraire comme postulat qu'il nous faut respecter la nature, vivre avec elle et adapter nos modes de gestion. Cette deuxième approche est ce que l'on appelle la gestion raisonnée. Sa mise en place se traduit par des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé :

- Refus d'utiliser des pesticides qui, polluant l'eau et l'air, ont des effets néfastes sur la santé de la population.
- L'introduction de prairies fleuries et de zones de fauche sélective.
- L'introduction d'un nouveau type de fleurissement (plantes couvre-sol, vivaces, etc.).
- La gestion optimale des ressources en eau (récupération, diminution de l'arrosage…).
- L'application de pratiques plus écologiques (compostage, paillage, recyclage des déchets verts, taille douce…).
- Des achats éco-responsables pour tous les matériaux et fournitures utilisés.

Le résultat de cette démarche sera peut-être, ici ou là, des îlots de verdure un peu plus « décoiffés », mais cet agréable désordre n'est-il pas plus conforme à l'essence même de la nature qui n'est pas un caniche que l'on peut « toiletter » ? ■

Articles écrits avec la collaboration de Loïck Guesdon, Sandrine Lefort, Arnaud Barez & Vincent Delecour du pôle Rivière.

LES GARS DE LA RIVIÈRE

Des gros bras aux grands cœurs

Vous les croisez souvent au volant de leur 4x4 ou guidant leur barque sur la rivière. Souvent grands, toujours costauds, parfois harnachés et casqués quand ils bravent le vertige pour aller tronçonner un arbre énorme menaçant de s'abattre sur une habitation, ce sont « les gars de la rivière ».

Peu causants, secrets, sans doute timides mais toujours prêts à aider ou à rendre service, ils sont les ambassadeurs discrets du SyAGE auprès de Sa Majesté la Rivière. Été comme hiver, ils fauchent, élaguent, éliminent les embâcles, luttent contre les espèces invasives et contribuent beaucoup à la sécurité et à la beauté des rives de l'Yerres. Mais ne vous y trompez pas, ce sont avant tout des passionnés de la nature et les plus réservés d'entre eux peuvent parfois vous surprendre par de longues tirades sur la faune, la flore ou le patrimoine des berges de l'Yerres qu'ils entretiennent avec tant d'implication ■

VOULONS-NOUS UNE RIVIÈRE VIVANTE ?

Réparer progressivement les erreurs du passé.

Rivière domptée, calmée, asphyxiée et transformée en un joli miroir verdâtre mais moribond. Rus et ruisseaux corsetés, endigués, alignés au cordeau pour servir de canal d'irrigation ou de fossé de drainage.

L'homme est-il à ce point incompatible avec la nature qu'il ne puisse la gérer sans la détruire ? La réponse est évidemment non. Nous sommes un élément de la nature et rien ne nous interdit de vivre en harmonie avec elle, si ce n'est un certain penchant à la paresse qui nous conduit souvent à choisir les solutions de facilité. Or cette facilité nous sera bientôt interdite, puisque l'Europe nous demande – avant peut-être de nous imposer – de restaurer, autant que faire se peut, la naturalité de nos cours d'eau. C'est ce qu'on appelle la restauration de la continuité écologique.

Plutôt que de subir un jour d'ubuesques contraintes, le SyAGE a préféré s'emparer de ce problème et à lancer une vaste étude portant sur les différentes actions possibles et ce pour les différents tronçons de la rivière. Cette étude sera prolongée ultérieurement par une concertation avec l'ensemble des acteurs et des usagers de la rivière.

L'objectif du SyAGE est de rendre l'Yerres la plus « vivante » possible tout en faisant en sorte que cette renaturation soit compatible avec les différents usages de la rivière mais également avec son riche patrimoine historique et culturel ■

L'Yerres, sur le site de Chalandray à Montgeron.

Près du moulin de Jarcy.

UN PAPI ENCORE VERT

Choisir de vivre auprès de la rivière implique également de vivre en tenant compte de ses caprices et de ses débordements.

Mais pour que ces aléas ne se transforment pas en catastrophes, il est nécessaire d'opérer une veille attentive et de mettre en place des outils de prévention et de résilience*.

C'est là une des missions essentielles du SyAGE et elle se décline suivant trois axes majeurs :

- La surveillance et la régulation de l'Yerres à l'aide des outils de détection et des barrages télégérés .
- L'information des riverains, par le biais notamment du système SIRYAC.
- La mise en œuvre d'un PAPI** qui, à terme, débouchera sur un ensemble de mesures nouvelles de prévention ■

Articles écrits avec la complicité de Loïck Guesdon du pôle Rivière & Olivier Delecluse du pôle Prospective & bilan.

* La résilience est la capacité d'un territoire à retrouver rapidement un mode de fonctionnement normal après une catastrophe naturelle ou industrielle.

** Le PAPI désigne le Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Il s'agit d'un document contractuel entre l'État et les collectivités qui a pour objectifs de réaliser un diagnostic précis et complet du territoire et d'élaborer une stratégie de travaux pour réduire le risque inondation. Le diagnostic sera diversifié : niveau de risque d'inondation, vulnérabilité du bâti, analyse des ouvrages de protection, recensement des différents enjeux, etc. Le PAPI de l'Yerres élaboré et porté par le SyAGE a reçu le label de l'État le 17 octobre 2012.

La gestion des eaux usées et celle des eaux pluviales relèvent de compétences différentes dans les statuts du SyAGE : **l'assainissement** pour la première et la **gestion des eaux** pour la seconde. Pour autant, il existe un lien fort entre les deux.

ASSAINIR POUR GARANTIR LA SALUBRITÉ... ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Première compétence historique du SyAGE et surtout essentielle à la préservation de notre environnement, l'assainissement est aujourd'hui l'un des garants de la santé publique. Depuis ses origines, le Syndicat a massivement investi dans la construction d'ouvrages de transport et de collecte des effluents. Il fut même l'un des premiers syndicats en France à mettre en place et développer sur son territoire le système dit séparatif des eaux.

Si l'on connaît tous le cycle de l'eau dans la nature, celui-ci englobe un autre cheminement, plus domestique : l'eau que nous consommons qui transite dans les canalisations de nos habitations. Parmi les nombreux acteurs intervenant dans ce processus, le SyAGE est chargé de collecter et d'acheminer l'eau qui vient d'être consommée, vers la station d'épuration de Valenton, pour y être dépolluée avant son rejet dans le milieu naturel. Les eaux de pluies non polluées, quant à elles rejoignent directement les rivières ou la nappe phréatique sans subir de traitement.

À CHAQUE EAU SA VOIE

Il est nécessaire, pour ne pas dire évident, de traiter ces eaux de manière différente. Si autrefois tous ces effluents étaient acheminés dans une seule et même canalisation – ce que l'on appelait le « tout à l'égout » – depuis maintenant 35 ans, ils sont désormais isolés dans des réseaux qui leurs sont propres. On nomme ce procédé le système séparatif. Le volume et la nature de ces eaux étant très différents, les canalisations les transportant le sont également. L'une des missions du Syndicat est de veiller au bon raccordement à ces réseaux. Un mauvais bran-

EAUX PLUVIALES
UNE GESTION SPÉCIFIQUE

Parallèlement au transport des eaux usées vers la station de Valenton, le Syndicat œuvre avec force et détermination pour résoudre les problématiques liées aux eaux de pluie. Aujourd'hui, les inondations dues au ruissellement des eaux pluviales en milieu urbain notamment, sont de plus en plus récurrentes et occasionnent des dégâts souvent importants. Pour faire face à ces phénomènes dus en grande partie à l'imperméabilisation des sols, de nombreux ouvrages de stockage ont été construits en amont des secteurs concernés par ces sinistres. Des aménagements sous les chaussées, permettant de retenir et de décanter les eaux, parfois pour les infiltrer, ont également été installés pour limiter les nuisances lors des épisodes pluvieux de forte intensité. La maîtrise des eaux pluviales, leur écoulement, demeure aujourd'hui, et pour les années à venir, un objectif majeur pour le SyAGE ■

Les eaux usées transitent jusqu'à la station de Valenton pour y être épurées.

chement sera toujours source de pollution pour l'environnement. Qu'il s'agisse d'eaux usées rejetées dans le conduit d'eaux pluviales ou l'inverse qui provoquera une saturation de la station d'épuration qui rejettera les effluents non traités dans le milieu naturel.
Les eaux pluviales polluées doivent également être traitées avant d'être rejetées. Ainsi, des dispositifs spécifiques sont installés dans les secteurs identifiés comme sensibles aux polluants, pour préserver la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques. Plus on limitera les sources de pollution dans le milieu naturel, moins on aura à traiter l'eau pour la consommer. Le SyAGE veille à la pérennité des réseaux d'assainissement et des ouvrages dont il a la charge en entretenant, en modernisant ses installations. La protection de la ressource en eau est à ce prix.

UNE SEULE UNITÉ GÉOGRAPHIQUE : LE BASSIN VERSANT

Avec les collectivités adhérentes présentes dans son périmètre, le territoire du syndicat s'étend sur plus de 1 000 km². Avec la mise en œuvre du SAGE*, la gestion de l'eau est réfléchie et déclinée à l'échelle pertinente de la surface où convergent toutes les eaux alimentant l'Yerres, c'est ce que l'on nomme le bassin versant.
Sur la partie aval du territoire du SyAGE, plus urbanisée, où la compétence assainissement est exercée, les études et les travaux respectent eux aussi cette réflexion géographique et hydraulique. En effet, les ouvrages sont dimensionnés suivant les résultats des études préliminaires réalisées dans les secteurs concernés par ces travaux. Ainsi pour pouvoir par exemple collecter et acheminer les eaux usées d'un quartier, les caractéristiques des réseaux d'assainissement sont définies suivant leur position géographique, le nombre d'habitations raccordées et la topographie des lieux. On parle également ici d'un bassin versant de collecte ■

*SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. C'est l'outil de planification pour la gestion de l'eau en France. Il définit les axes et les objectifs que devront suivre et atteindre les maîtres d'ouvrage et le SyAGE .

Article écrit avec la collaboration d'Éric Chalaux, Directeur Général des Services.

« Qui vit sans folie, n'est pas si SAGE qu'on croit »
La Rochefoucauld

ANTICIPER ET COORDONNER

LE PARI FOU DU SAGE

Le bassin versant de l'Yerres ce sont des dizaines de communes, des syndicats de rivière, des communautés de communes, des communautés d'agglomération, plus de quatre cent mille habitants et, sauf erreur, aucun raton laveur. C'est un amont, plus rural, plus agricole et un aval, plus urbain. Ce sont des problématiques biens distinctes, des intérêts parfois contradictoires.

Aussi est-ce donc un pari un peu fou que de prétendre, coordonner toutes ces entités et, par-delà les différences, mobiliser l'ensemble des énergies et mettre en place des plans d'action visant à rétablir le bon état des eaux.

Ce pari un peu fou, c'est celui du SAGE de l'Yerres élaboré par la Commission Locale de l'Eau et dont la mise en œuvre est désormais l'une des compétences du SyAGE.

Le pôle SAGE a ainsi pour missions d'accompagner les collectivités adhérentes et de leur prodiguer les conseils qui pourront les aider à atteindre les objectifs définis dans le SAGE et dans les contrats de bassin. ■

Cette page a été réalisée avec la collaboration de Sophie Nourrisson & Amélie Agogué du Pôle Mise en œuvre du SAGE.

CONTRAT DE BASSIN AMONT
État d'avancement

Le Contrat de bassin permettra aux maîtres d'ouvrage de la gestion de l'eau, et à leurs partenaires, de disposer d'une feuille de route technique et financière qui se déroulera sur 5 années, de 2014 à 2018.
C'est un engagement mutuel en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau et des rivières. L'état des lieux du territoire constitue la première phase de l'élaboration du Contrat de bassin. Validé le 24 octobre 2012 en Comité de pilotage, il permet de mettre en évidence les points d'amélioration pour atteindre le bon état des rivières d'ici 2021 ou 2027.

C'est sur cette base que le SyAGE travaille sur la deuxième phase de l'élaboration du Contrat, le programme d'action. Restauration écologique des rivières et des zones humides, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales à la source, protection de la ressource en eau en sont les principaux volets thématiques. Ce travail est coordonné par le SyAGE et s'effectue avec les maîtres d'ouvrage (communes et leurs groupements) et les partenaires de l'eau (Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Régional, Conseil Général).
La prochaine échéance devrait être la signature du contrat en octobre prochain. ■

LE PUITS D'INFILTRATION

conception, mode d'emploi

Il faut préalablement vérifier que l'ouvrage ne se situe pas dans une zone d'infiltration réglementée.
Les eaux collectées doivent être peu polluées.
Les couches du sous-sol doivent avoir une perméabilité suffisante.
Le puits d'infiltration doit être implanté à une distance minimale de 5 m des bâtiments et à une distance minimale de 3 m par rapport à tout végétal arbustif.

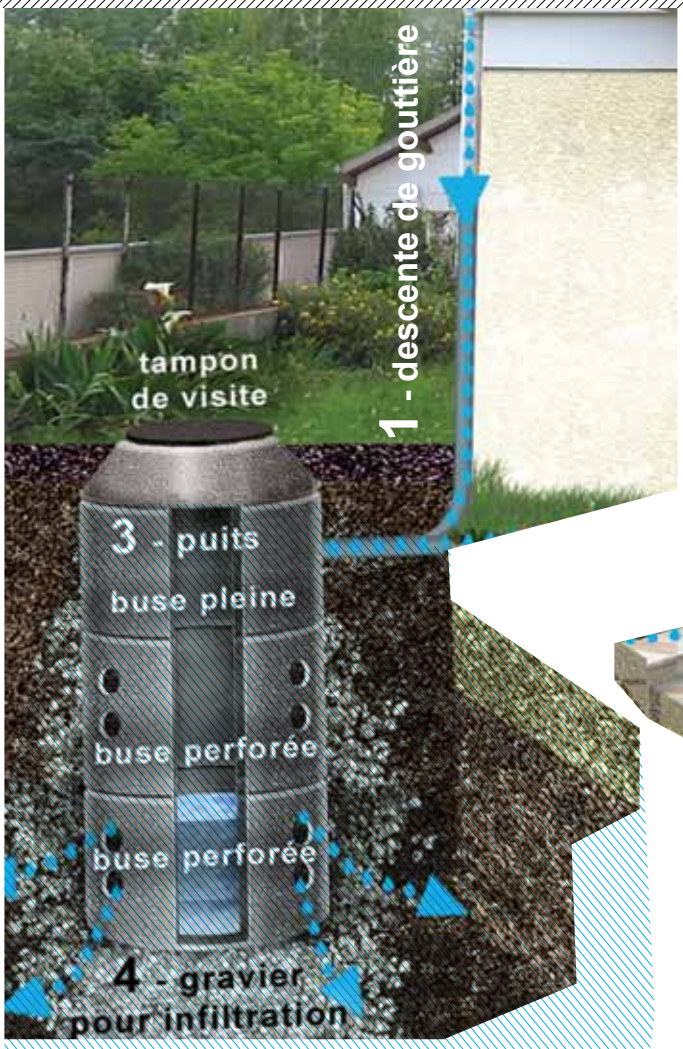

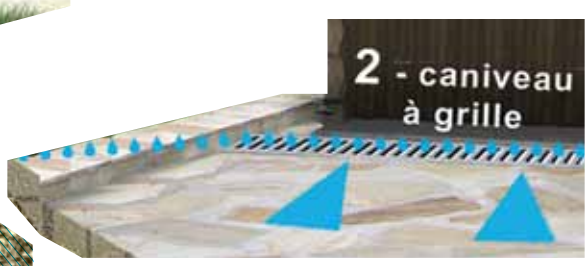

Schéma de mise en œuvre de l'ouvrage.

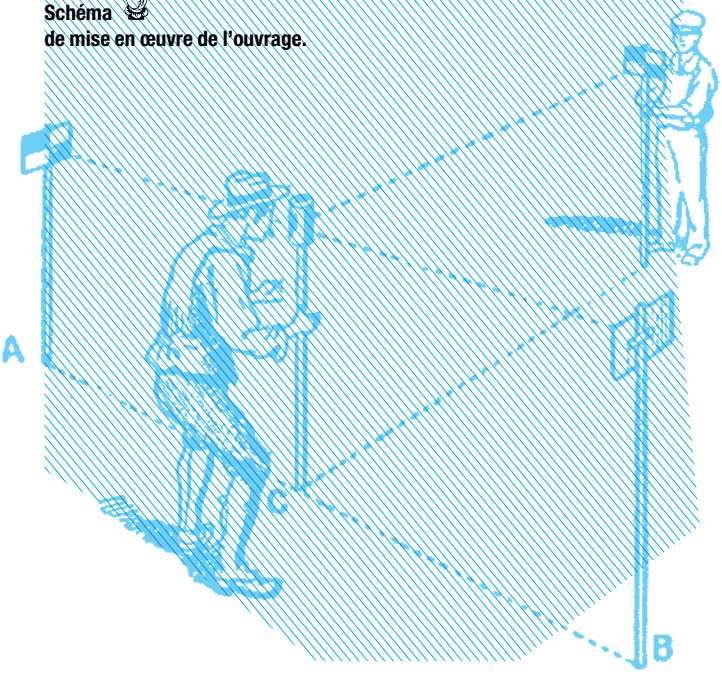

ÉTAPE 1
terrassement mécanique (pelle mécanique) ou plus rarement manuel, blindage au-delà de 1m30 de profondeur.

ÉTAPE 2
mise en place de géotextile, indispensable pour assurer la séparation entre la partie minérale de l'ouvrage et le sol (cela évite le transfert de fines, donc le colmatage de l'ouvrage).

ÉTAPE 3
pose d'un lit de cailloux, graviers, qui assurent la stabilité mécanique de l'ouvrage et l'infiltration dans le sol.

ÉTAPE 4
mise en place des buses perforées.

ÉTAPE 5
remblaiement latéral avec des cailloux.

ÉTAPE 6
un tampon d'accès sera installé au-dessus du puits ce qui permettra l'accès à l'ouvrage pour l'entretenir.

- Pour minimiser l'entretien du puits proprement dit, un ouvrage de décantation avec un dispositif siphoïde (coude à 90° pour éviter les flottants) devra être installé soit en tête du puits d'infiltration soit à chaque arrivée d'eau (pied de gouttière, grille).

- Pour éviter un terrassement trop profond (pour des dimensionnements importants), il pourra être judicieux de créer deux puits d'infiltration de moindre profondeur. Dans ce cas, l'entretien se fera dans le premier puits, qui devra donc être visitable. Ces deux éléments sont raccordés par un drain situé en dessous du niveau d'arrivée d'eau. Le second puits est alimenté à partir du regard décanteur par surverse.

Article écrit avec la complicité du pôle Assainissement.

Dans nombre de croyances, les amphibiens ont occupé une place particulière, souvent mystique, et même maléfique.

FAUNE AQUATIQUE
LES AMPHIBIENS

Nulle recette sans bave de crapaud pour toute sorcière qui se respecte. La grenouille aussi, enfin une créature assez proche, a sa part de dangerosité, car responsable des douleurs menstruelles des femmes. Autre bestiole visqueuse encore plus terrifiante, la salamandre. Œuvre du diable, sa morsure venimeuse nécessite autant de médecins, qu'on ne compte de taches sur son corps.

Parmi ces êtres « visqueux », l'une d'elle ne figure pas dans les livres de recettes et sortilèges de l'époque, sans doute du fait de ses mœurs discrets. Le Triton. Rarement citée, cette divinité de la mythologie, vénérée des navigateurs, calme les plus violentes tempêtes maritime. Mi-homme mi-poisson, il est l'équivalent masculin des sirènes. Mais bon revenons à des propos fondés. C'est du Triton palmé (Lissotriton helveticus) dont nous allons parler, une des cinq espèces d'amphibiens présentes dans la vallée de l'Yerres, parmi la quinzaine que compte l'île de France. Au bord de l'Yerres, à l'image des zones humides dont il dépend, le Triton palmé est rare. Seuls trois individus ont pu être observés dans des plans d'eau calmes, de la commune de Brunoy en 2010. Ces contacts ont eu lieu parmi les végétaux aquatiques, supports de pontes indispensables au printemps. Passée cette période le triton redevient terrestre, souvent caché dans un endroit tranquille, sous une pierre, ou un arbre couché. Ces milieux frais sont d'ailleurs propices à la quête des petits invertébrés qui composent son régime.

Le Triton est l'équivalent masculin de la sirène.

Pour reconnaître cet animal protégé, inoffensif, et fragile, voici ses critères d'identification : longueur totale inférieure 9 cm (mâle < femelle), peau du dos lisse, de couleur olive à brun pâle, présentant des taches sombres, face ventrale claire avec une bande centrale jaune orange, pieds postérieurs palmés ; en livrée nuptiale, le mâle porte une crête linéaire sur le dos, sa queue se pare de bandes oranges de part et d'autres, et s'affine à son extrémité.

La beauté mais surtout la fragilité de ces bestioles fort sympathiques, justifient l'attention de chacun, collectivités, particuliers.... Sur les berges, dans les parcs urbains, au jardin, des gestes simples permettent d'agir pour préserver ce patrimoine naturel : conserver un tas de feuilles ou de pierres, une vieille souche peut fournir des caches, maintenir des zones sous-entretenues procure refuges et nourriture, tondre moins ras limite le « découpage des amphibiens », abandonner l'utilisation de l'anti-limace, et pour les plus motivés créer/restaurer des points d'eau favorables ■

Vincent Delecour – du pôle Rivière.

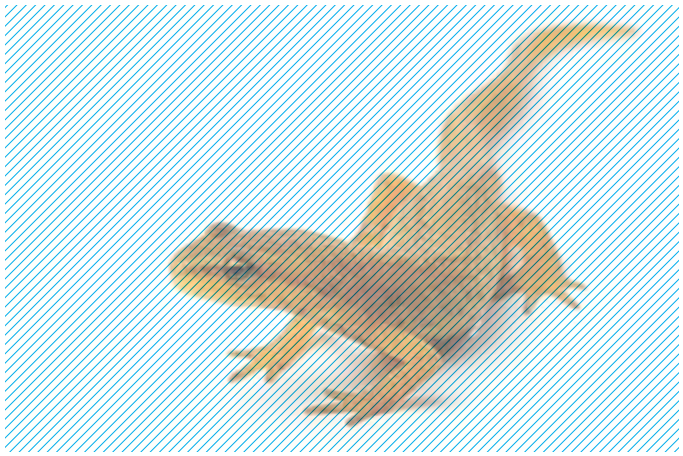

On retrouve le Triton palmé principalement dans les eaux stagnantes, à proximité de zones boisées.

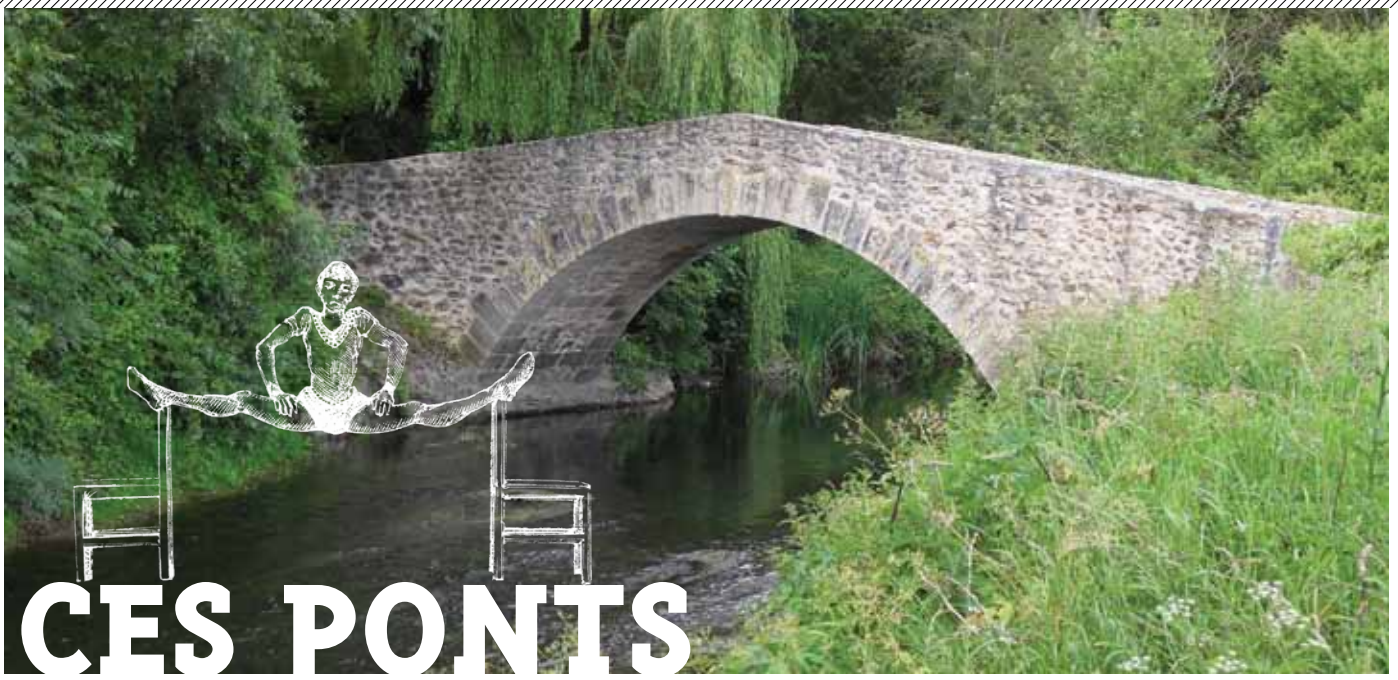

CES PONTS QUI JALONNENT L'YERRES

L'Yerres et ses nombreux méandres sont enjambés ici et là de ponts et passerelles. Vestiges du passé, les ponts sont tous différents. Ils ont traversé le temps et les époques, certains ont été démolis puis reconstruits, d'autres restaurés…

Symbole de la communication, les ponts relient les berges et les hommes.

Pour cette première rubrique consacrée au patrimoine diversifié et aux lieux notables qui se succèdent tout au long de la rivière, nous nous sommes arrêtés, sur le pont de pierre situé le long du Réveillon à Yerres et qui vient de retrouver son charme d'antan après des travaux de rénovation sur le pont bossu à Solers… ■

Le pont bossu à Solers.

Le vieux pont à Yerres, sur le Réveillon.

Il a été nommé « plus grand voyageur existant sur Terre » en 2007 dans le classement des *« viajeros notables contemporaneos »* de Jorge Sànchez. Cet écrivain a en effet parcouru tous les pays et territoires du monde pendant plus de 50 ans.

À PIED, À CHEVAL ET EN VOITURE

ANDRÉ BRUGIROUX

Un enfant du pays et de tous les pays !

Né à Villeneuve-Saint-Georges le 11 novembre 1937 d'un père ouvrier à la SNCF et d'une mère comptable, il a passé son enfance à Brunoy. Il y fit ses études, ainsi qu'à Montgeron. Son enfance a été marquée par la guerre et son tour du monde a eu pour finalité de savoir si la paix sera possible un jour.

La terre n'est qu'un seul pays, titre de son premier livre ainsi que de son film, est la conclusion et l'idée maîtresse de son premier périple qui a duré 18 ans sans rentrer, de 1955 à 1973, et au cours desquels il a parcouru 400 000 km en stop (avion – bateau – voilier) avec un dollar par jour à travers 135 pays sur tous les continents.

D'ABORD L'EUROPE

Parti en 1955, à l'âge de 17 ans, avec un diplôme de l'École hôtelière de Paris et dix francs en poche, il a d'abord travaillé sept ans en Europe pour apprendre des langues tout en faisant des petits boulots. Entre ses séjours en Espagne et en Allemagne fédérale, il a effectué son service militaire au Congo entre 1958 et 1959.

Ensuite, après avoir économisé trois ans en travaillant comme traducteur au Canada de 1965 à 1967, il a pu explorer la planète durant six ans sans travailler. Il s'est déplacé uniquement en stop en ne dépensant en moyenne qu'un dollar par jour.

Lors de son périple, il a été incarcéré sept fois, a failli se faire tuer plusieurs fois, a été déporté, volé… Il a vécu chez le docteur Schweitzer à Lambaréné, chez les hippies de San Francisco, chez les coupeurs de tête à Bornéo, les bonzes à Bangkok. Il a pu étudier dans une école de yoga en Inde et travailler dans un kibboutz en Israël, il a aussi connu le trafic de pierres précieuses à Ceylan, les camps de réfugiés au Cambodge…

DES PAYSAGES ET DES RENCONTRES

De tous ses voyages et de ses rencontres, il est rentré avec une vision nouvelle de l'histoire et une idée : « La terre n'est qu'un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens ».

Après avoir fait publier son premier ouvrage et monté un film de conférence, André Brugiroux a repris la route avec pour objectifs de découvrir les pays qu'il avait ratés la première fois et de partager son appel à la fraternité. Il effectua des allers retours incessants hors de France allant de six à huit mois chaque année pendant 30 ans, mêlant conférences et excursions. Il a également parcouru toutes les régions de France.

En 2005, il a visité le Mustang. Puis c'est en rendant visite aux ours polaires dans la baie de Churchill au Manitoba au Canada, qu'André Brugiroux estima avoir accompli son rêve.

Depuis il n'a pourtant pas cessé de voyager Entre 2007 et 2013 il a fêté ses 70 ans sur l'île de Socotra (Yémen), réussi à rentrer finalement en Arabie Saoudite, visité par quatre fois la Sibérie où il a parcouru l'infâme route des os de Yakoutz à Magadan et a même été faire un saut chez le tout dernier-né des Nations unies : le sud-Soudan, entre autre !

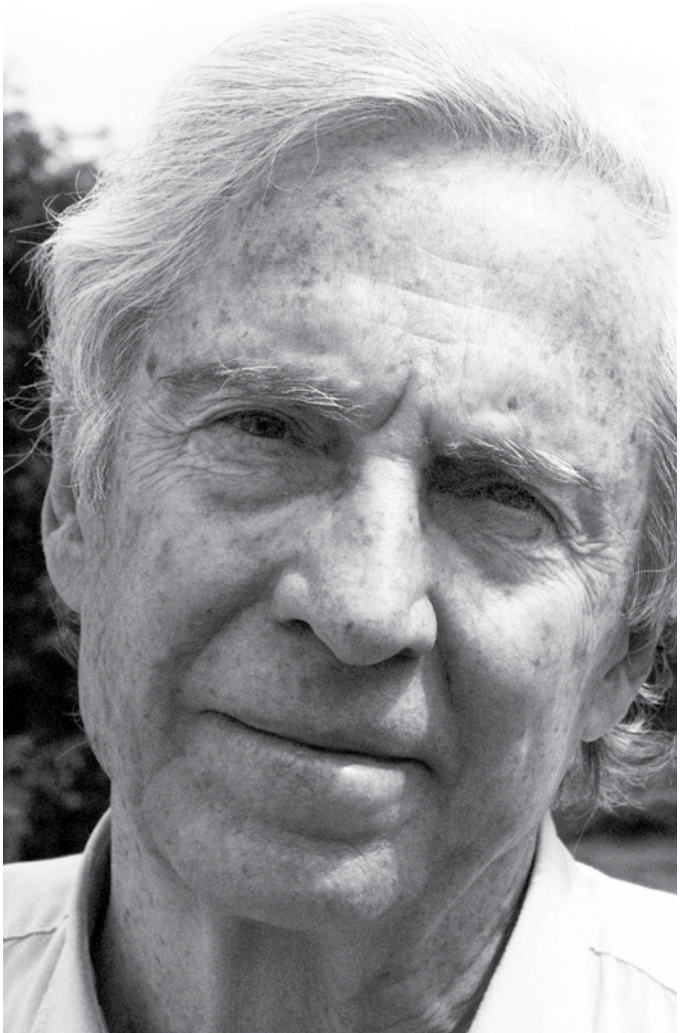

UNE VIE SABBATIQUE

André Brugiroux se targue d'avoir pris une « vie sabbatique » ! Il a fait raconter cet exploit unique au monde par son sac à dos dans son dernier livre *« Une vie sur la route »*.

Enfant du Val d'Yerres, André Brugiroux, en dehors de ses périples a toujours vécu à Brunoy et réside aujourd'hui à Boussy-Saint-Antoine, après avoir passé quelques années à Quincy-sous-Sénart où il s'est d'ailleurs marié avec une jolie sociologue du Surinam rencontrée à Cayenne ■

Vous pouvez retrouver toute la bibliographie d'André Brugiroux sur son site

☞ **http://andre.brugiroux.free.fr**

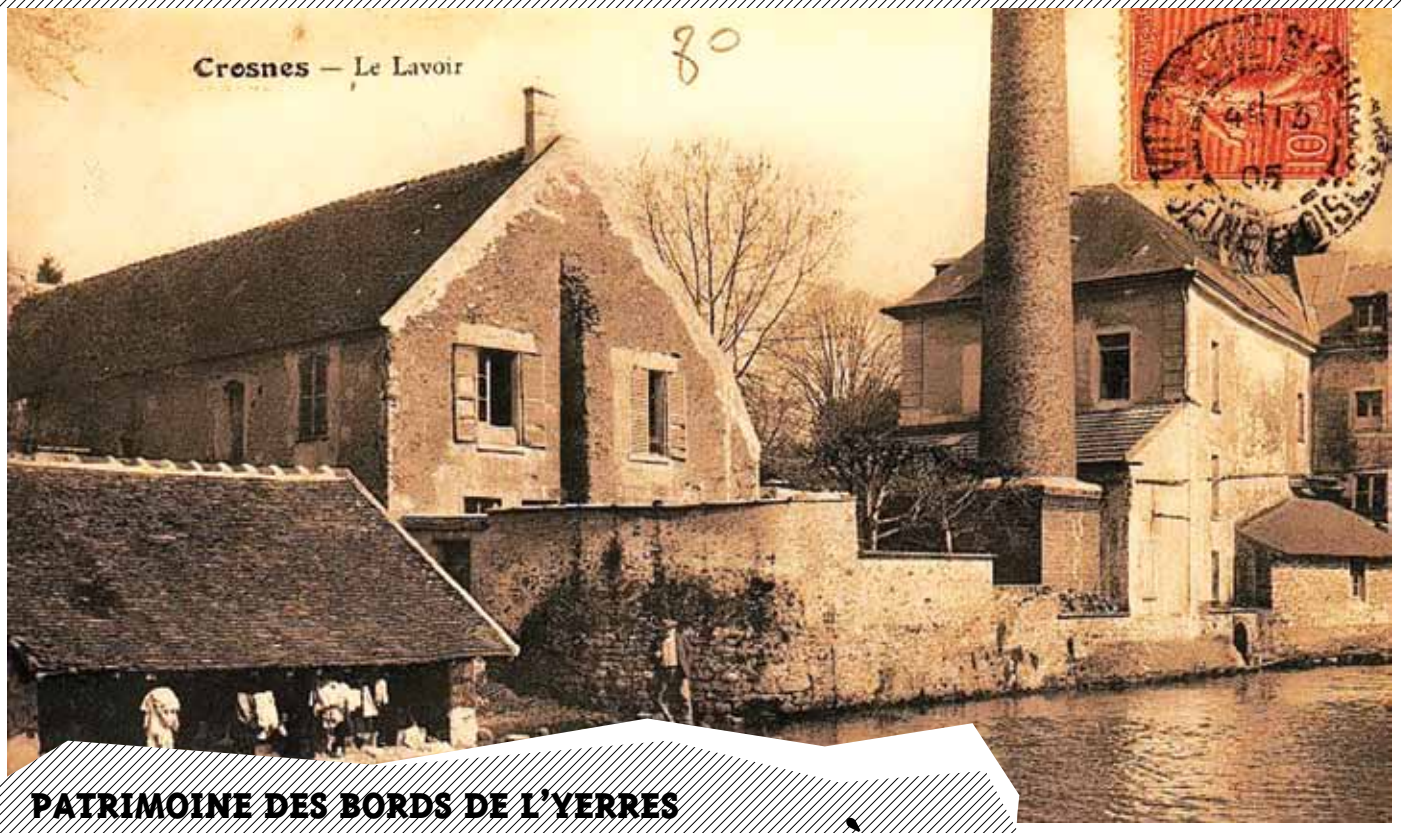

Lavoir du moulin.
© Archives de Crosne

PATRIMOINE DES BORDS DE L'YERRES

AU TEMPS DES LAVANDIÈRES...

Il fut un temps où l'on venait rincer son linge dans les eaux claires de la rivière pour le faire sécher ensuite sur ses rives. Les nombreux lavoirs encore aujourd'hui présents tout au long de l'Yerres témoignent de cette époque où les lavandières s'affairaient le long de nos cours d'eau.

Jadis, jusqu'au XIXe siècle principalement, la plupart des villages bordant les rivières étaient dotés d'un lavoir municipal, généralement construit à proximité d'un pont ou d'une passerelle. Ces lieux de vie rassemblaient les habitants des petits bourgs autour des activités de nettoyage. Les discussions allaient bon train alors que le linge dégorgeait de mousse savonneuse. La rivière, a toujours été – du néolithique jusqu'à nos jours – le lien qui unit les hommes et les femmes vivant dans la vallée. Aujourd'hui, classée au titre de la « loi paysage 1930 », l'Yerres et ses berges sont protégées et les nombreux vestiges du patrimoine encore présents font l'objet de plusieurs réhabilitations. Engagé dans la préservation de l'histoire de notre vallée, le Syndicat, en collaboration avec les services de l'État chargés de la préservation des sites et des monuments historiques, met en place des programmes de restauration sur plusieurs lavoirs, dans la partie amont mais aussi plus en aval de l'Yerres. Il est nécessaire de pérenniser le riche patrimoine des bords de l'Yerres, véritable mémoire des activités humaines au bord de la rivière.

LES PRINCIPAUX LAVOIRS AU BORD DE L'YERRES

À Yerres, jouxtant le pont du 18 juin 1940 et faisant face au parc Caillebotte, ce lavoir a été restauré par le SyAGE il y a quelques années. Un ancien lavoir en bois est également visible à deux pas, mais cette fois-ci longeant la propriété Caillebotte.

À Epinay-sous-Sénart, après avoir passé le Moulin à huile, un lavoir est présent à côté de la passerelle menant un peu plus loin vers la rue des Vallées. Cet édifice est l'un des plus importants dans la partie aval de la vallée.

Plus en amont, à Boussy-Saint-Antoine, un lavoir est situé au pied du plus ancien pont construit sur l'Yerres (datant du XIVe siècle). Il se découvre d'ailleurs depuis cet ouvrage.

À Varennes-Jarcy, un magnifique lavoir en bois est visible, en aval du moulin de Varennes. Datant probablement de l'Ancien Régime, il a subi de nombreuses restaurations jusqu'à aujourd'hui. On peut encore observer les mécanismes des vannes à l'intérieur du bâtiment.

ET DEMAIN ?

À Crosne, le SyAGE effectue des études dans le but de recréer à moyen terme un lavoir, aujourd'hui disparu, à l'aval du Moulin dit « Périssin ». Ce projet ambitieux, permettra au public de redécouvrir ce bras de rivière qui s'ouvre sur l'île des Prévôts toute proche. Vous retrouvez très prochainement dans le magazine du SyAGE, plus d'infos concernant cette future réalisation ■

AUTOUR DE L'EAU

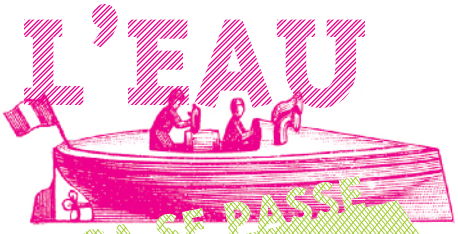

DÉJÀ

MARDI 16 AVRIL

DE L'EAU POUR TOUS !

À l'initiative de (re)sources et du Cercle français de l'Eau (CFE), le nouveau livre de Gérard Payen, « De l'eau pour tous ! » chez Armand Colin, a été présenté en avant-première, au Collège des Bernardins.

Gérard Payen est un praticien expérimenté depuis près de 30 ans au service de la gestion de l'eau dans tous les types de pays. Il est conseiller pour l'eau du Secrétaire général des Nations Unies (UNSGAB), Président d'AquaFed, Président du Comité des affaires internationales de l'ASTEE et membre de (RE)SOURCES.

DU 24 MAI AU 2 JUIN

TERRE DE PAROLES

Ce festival littéraire qui se déroule en divers lieux de la Normandie était consacré cette année à « l'eau et les livres ».

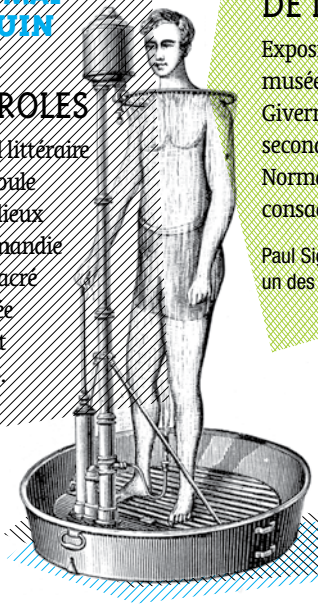

ÇA SE PASSE

DU 16 MARS AU 27 AOÛT

PARCOURS DE L'EAU À PARIS

Eau de Paris, propose des parcours de l'eau pour aller à la découverte de Paris et de son patrimoine hydraulique méconnu. Une exposition se tient jusqu'au 31 août au Pavillon de l'eau pour sensibiliser le jeune public aux enjeux de l'eau… Enquêtes et parcours ludiques sont au programme !

Vous trouverez toutes les informations en suivant ce lien : www.eaudeparis.fr

DU 29 MARS AU 2 JUILLET

SIGNAC, LES COULEURS DE L'EAU

Exposition organisée par le musée des impressionnismes Giverny dans le cadre de la seconde édition du festival Normandie Impressionniste consacrée au thème de l'eau.

Paul Signac est avec Seurat un des créateurs du pointillisme.

DU 4 AU 17 JUIN

MALI - QUINZAINE DE L'ENVIRONNEMENT

pour cette 14e édition, plusieurs manifestations sont programmées autour de deux dates clés : le 5 juin déclaré Journée Mondiale de l'Environnement et le 17 juin, Journée Mondiale de Lutte contre la Sécheresse et la Désertification.

Initiée en 2000, la quinzaine de l'environnement sensibilise les populations sur la préservation des ressources naturelles et le cadre de vie.

BIENTÔT

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 JUIN

JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT

Le SyAGE sera présent à Villeneuve-le-Roi pour cet événement.

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le SyAGE sera présent à Crosne pour cet événement.

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail, ouvert en 1975 est dirigé par Daniel Cascarino. Situé dans la ville de Mandres-les-Roses dans le Val de Marne, cet établissement accueille 160 personnes reconnues travailleurs en situation de handicap.

L'ESAT DE ROSEBRIE

Différentes activités sont proposées : blanchisserie industrielle, restauration collective, entretien d'espaces verts et activité d'éco-pâturages, entretien de locaux et sous traitance industrielle (conditionnement, boulonnerie, démantèlement).

E.S.A.T. de Rosebrie
22, avenue André Deleau
(anciennement Georges Pompidou)
94520 MANDRES LES ROSES
01 45 10 26 00
esatderosebrie@apogei94.net

Comment avez-vous été amené à travailler avec le SyAGE ?
L'ESAT a répondu en 2006 à un appel d'offres lancé par le Syage (à l'époque SIARV) pour l'entretien des espaces verts des bassins de récupération des eaux pluviales. Nous intervenons actuellement sur 27 bassins, fossés et espaces verts situés sur le territoire du Syndicat.
Ce qui nous a conduits récemment à signer avec le SYAGE un contrat de mise à disposition d'un cheptel de 7 brebis solognotes, installées sur le bassin de stockage du Grand HA HA situé sur la commune de Crosne.

Quelles valeurs partagez-vous avec le Syndicat ?
Notre exigence commune et notre démarche est de valoriser l'environnement en effectuant des interventions mesurées sur les sites, dans le cas présent, l'expérience du pastoralisme en zone urbaine, permet de constater l'amélioration des écosystèmes et de la biodiversité.

Quels sont vos projets environnementaux pour les années à venir ?
Nous nous sommes engagés dès 2010 dans des actions favorisant le développement durable : gestion différenciée des espaces verts, fauches tardives, prairies fleuries, zones refuges, mulching*, paillages et depuis peu, l'éco-pâturage.
En 2013, nous avons abandonné partout, l'utilisation des produits phytosanitaires, remplacés par des techniques moins agressives. Ces solutions alternatives de gestion des espaces verts, écologique, pratiques et économiques, décrites ci-dessus, font partie des processus qui seront proposés et mis en œuvre demain auprès de nos partenaires, selon leurs besoins. ■

* Mulching : cette technique consiste à réduire en fines particules l'herbe tondue et à la redéposer au sol, ce qui confère un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel.

SyAGE
L'eau source d'intérêt général

SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX
DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

17, rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

01 69 83 72 00
www. syage.org